



ASSOCIATION D'ACCUEIL  
DE L'ENFANCE D'ÉPALINGES

# **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

## **PROCES-VERBAL**

**Vendredi 30 juin 2022**

La présente assemblée est tenue hors la présence de ses membres. Les membres ont été invités à exercer leur droit de vote exclusivement par correspondance.

### **Ordre du jour détaillé**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 novembre 2021
3. Approbation des comptes de l'exercice 2021
4. Approbation du rapport de gestion 2021
5. Election du Comité : Président - trésorier - secrétaire
6. Election d'un organe de révision
7. Fixation du montant de la cotisation annuelle

### **Personnes présentes**

#### **Membres du Comité présents :**

Monsieur Cédric Delamadeleine, Président  
Monsieur Nicolas Geiser, Trésorier

#### **Membres du Comité excusés :**

Madame Aurélie Tornare, Secrétaire  
Madame Linn Thoreau-Margot, représentante du Conseil Communal  
Monsieur Pierre Jolliet, représentant de la Municipalité

#### **1) Ouverture de l'Assemblée, liste de présence**

Le Président, C. Delamadeleine, ouvre l'Assemblée Générale à 17.30 heures dans les locaux de l'association.

Il rappelle que l'assemblée se tient cette année hors la présence des membres et en présence d'un comité restreint.

Les membres ont été invités à exercer leurs droits exclusivement par écrit. A cet effet, ils ont reçu un bulletin de vote par correspondance. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 novembre 2021, le rapport de gestion, le rapport du trésorier et les comptes de l'exercice 2021 comprenant le rapport de l'organe de révision ont été mis à disposition des membres sur le site internet de l'association.

Les 472 membres disposaient d'un délai au 30 juin 2022 pour retourner par courrier leur bulletin de vote. Dans ce délai, le Président constate que 25 membres ont retourné des bulletins valables.

#### **2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 novembre 2021**

Le procès-verbal a été mis à disposition le site internet de l'association, il est approuvé par 23 votes pour, 0 vote contre, 2 abstentions.

### **3) Approbation des comptes 2021**

Les comptes de l'exercice 2021 comprenant le rapport de l'organe de révision ont été mis à disposition sur le site internet de l'association, Ils sont approuvés par 23 votes pour, 0 vote contre, 2 abstentions.

### **4) Approbation du rapport de gestion 2021**

Le rapport de gestion de l'exercice 2021 a été mis à disposition sur le site internet de l'association, Il est approuvé par 22 votes pour, 0 vote contre, 3 abstentions.

### **5) Election du Comité : Président, Trésorier, Secrétaire**

Les trois membres du comité qui doivent être élus par l'assemblée sont le président, le trésorier et la secrétaire. Madame L. Thoreau-Margot et Monsieur P. Jolliet sont élus directement par les autorités politiques, à savoir, le Conseil communal, respectivement la Municipalité.

L'assemblée approuve la réélection pour une année supplémentaire de :

- a) C. Delamadeleine, Président, par 23 votes pour, 0 vote contre, 2 abstentions
- b) N. Geiser, Trésorier, par 23 votes pour, 0 vote contre, 2 abstentions
- c) A. Tornare, Secrétaire, par 23 votes pour, 0 vote contre, 2 abstentions.

### **6) Election d'un organe de révision**

La société Milleis Audit Sàrl est reconduit dans sa fonction d'organe de révision pour les comptes de l'exercice 2022, par 22 votes pour, 0 vote contre, 3 abstentions.

### **7) Fixation du montant de la cotisation annuelle**

Le Comité propose de maintenir sans changement la cotisation annuelle à CHF 120.-. Elle est facturée en deux demi-cotisations de CHF 60.-, au début de l'année civil et à la rentrée scolaire.

Le montant de la cotisation est accepté par 25 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée à 17.45 heures.

**Cédric Delamadeleine**



Le Président

**Nicolas Geiser**



Le Trésorier

Epalinges, le 30 juin 2022

Annexes : - Rapport de gestion  
- Rapport du trésorier



## RAPPORT DE GESTION À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Au nom du comité, j'ai le plaisir de vous donner connaissance du rapport de gestion établi pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

### 1. Composition du comité

A l'issue de l'assemblée générale 2021 effectuée par correspondance, le comité avait la configuration suivante, à savoir :

P. Jolliet	Membre (représentant de la municipalité)
L. Thoreau-Margot	Membre (représentante du conseil communal)
A. Tornare	Secrétaire
N. Geiser	Trésorier
C. Delamadeleine	Président

### 2. Activités du comité

Durant l'année 2021, le comité s'est réuni à 10 reprises pour conduire notre association en visant les objectifs principaux suivants, soit :

1. Gestion sanitaire et administrative de la situation Covid  
En début d'année, la crise a de nouveau frappé et grâce à l'expérience acquise, à la qualité du personnel ainsi qu'à la solidarité de chacun, les structures, respectivement l'association, ont toujours été en mesure de faire face à leurs obligations dans leurs capacités de placement qu'en terme financier.
2. Concept et modalités de l'école à journée continue (7P-8P)  
Le concept a pu être mis en place en bonne collaboration avec la Commune et les écoles d'Epalinges et devrait répondre pleinement aux attentes de l'ensemble des utilisateurs. Au surplus, nous rappelons que les structures préscolaires sont dorénavant ouvertes pendant les vacances scolaires à l'exception toutefois de la semaine entre Noël et Nouvel-An.
3. Bois-Murat  
Suite à l'ouverture de nouvelles classes scolaire et des travaux en cours sur le site de Bois-Murat, notre association a dû ouvrir dans les meilleurs délais une « antenne provisoire » dans les anciens locaux de l'entreprise Faucherre ; ce déplacement a permis de maintenir la liste d'attente au strict minimum.

Quant à 2022, les missions principales seront les suivantes, à savoir :

1. Suivi de l'organisation des structures sur le site de Bois-Murat pendant les travaux
2. Organisation administrative de notre association.

Pour finir, je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble du personnel ainsi que le comité pour le travail effectué tout au long de l'année 2021 et l'intelligence collective qu'il a su déployer pour faire face à cette année à nouveau particulière.

Au nom du comité :



Le Président  
C. Delamadeleine

Epalinges, le 29 mai 2022



## RAPPORT DU TRESORIER POUR L'EXERCICE 2021

Mesdames, Messieurs,

Cette année encore, l'association a fait face aux difficultés liées à la pandémie et s'est adaptée aux normes évolutives et aux exigences mises en place par l'OFSP (Confédération) et l'OAJE (Canton de Vaud).

Toutefois, l'association clôture les comptes de l'exercice 2021 par un excédent de produits de CHF 9'856.61.

Le total du bilan au 31 décembre 2021 de l'association s'élève à CHF 1'938'195.41. Il est composé à l'actif des liquidités s'élevant à CHF 1'104'875.86, des débiteurs, actifs transitoires et titres de CHF 806'713.55 et des immobilisations de CHF 26'606.-. Au passif, les créanciers et passifs transitoires s'élèvent à CHF 1'501'629.33, la provision pour pertes sur débiteurs est de CHF 17'650.- et la provision pour l'agrandissement des structures de CHF 270'000.-.

Le capital de l'association au 31 décembre 2021 est de CHF 148'916.08.

Dans le compte de pertes et profits 2021, le total des produits est de CHF 9'375'631.92 contre CHF 8'828'667.48 en 2020.

La subvention communale 2021 se compose de CHF 2'020'800.- versée sous forme de liquidités servant à la gestion courante de l'association, de CHF 439'100.- pour le loyer des locaux appartenant à la commune ainsi que CHF 176'668.40 pour couvrir les frais de transport des enfants.

La subvention cantonale ordinaire est de CHF 1'808'436. Cette subvention est basée sur les salaires bruts et les charges sociales patronales du personnel pédagogique.

Un don de CHF 10'000.- a été versé par la Loterie Romande pour des aménagements à la Pépinière.

Les charges nettes du personnel de l'exercice s'élèvent à CHF 7'233'871.56 en augmentation de CHF 308'993.46 par rapport à 2020. Le coût du personnel représente 77 % de nos charges courantes.

Concernant les autres charges, les postes importants sont :

- Le coût de l'alimentation, totalisant CHF 830'409.50, est en augmentation par rapport à 2020. Le coût de l'alimentation avait été réduit en 2020 suite à la période de fermeture lors de la pandémie.
- Les frais de nettoyage des locaux totalisent CHF 417'515.65. Ce montant comprend également les frais du personnel d'intendance du Jars'din.

- Les frais de bureau, téléphones et ports totalisent un montant de CHF 64'392.95.
- Les frais informatiques s'élèvent à CHF 30'828.05.
- Les loyers des locaux et des charges sont de CHF 477'598.35. Pour rappel, les locaux se trouvent en grande majorité dans des bâtiments communaux et l'équivalent des loyers des locaux communaux est compensé par une subvention.
- Les amortissements comptabilisés s'élèvent à CHF 26'600.- pour l'amortissement du logiciel de gestion.

Les charges totales de l'association s'élèvent à CHF 9'365'775.31.

Fait à Epalinges, le 29 mai 2022



Nicolas Geiser  
Trésorier